

Supplément au SOP n° 61, octobre 1981

LE DOSSIER PREPARATOIRE  
AU DIALOGUE THEOLOGIQUE OFFICIEL  
AVEC LES EGLISES ANCIENNES D'ORIENT

|   |    |
|---|----|
| La préparation du dialogue théologique<br>avec les Eglises anciennes d'Orient.<br>Jalons chronologiques .....         | 2  |
| Consultations non-officielles entre<br>théologiens orthodoxes et théologiens<br>des Eglises anciennes d'Orient .....  | 3  |
| Rencontres de délégués des Eglises orthodoxes<br>chalcédoniennes et non-chalcédoniennes<br>du Moyen-Orient .....      | 16 |
| Réunions de la Commission théologique<br>interorthodoxe pour le dialogue<br>avec les Eglises anciennes d'Orient ..... | 18 |

Document 61.D

LA PREPARATION DU DIALOGUE THEOLOGIQUE

=====

AVEC LES EGLISES ANCIENNES D'ORIENT

=====

Jalons chronologiques

C'est en 1961, à la 1ère Conférence panorthodoxe de Rhodes, qu'il fut décidé d' "étudier les moyens de rapprochement et d'unité des Eglises dans une perspective panorthodoxe" et, par conséquence, de mettre en chantier la préparation de dialogues théologiques avec l'Eglise catholique romaine, les Eglises anciennes d'Orient, l'Eglise vieille-catholique et les confessions chrétiennes issues de la Réforme, ainsi d'ailleurs qu'avec le Conseil oecuménique des Eglises.

En ce qui concerne les Eglises anciennes d'Orient, c'est-à-dire celles qui n'ont pas reconnu le 4e Concile oecuménique (Chalcédoine, 451) et ont longtemps été considérées comme "monophysites", la préparation du dialogue a commencé dès 1964, par une rencontre non-officielle de théologiens orthodoxes avec des théologiens de ces Eglises, à Aarhus (Danemark), rencontre suivie de trois autres encore, qui se sont tenues respectivement à Bristol (Angleterre) en 1967, Genève (Suisse) en 1970 et Addis-Abéba (Ethiopie) en 1971.

La conviction fondamentale qui s'est imposée dès la première rencontre et qui n'a fait que croître tout au long de celles qui ont suivi, est clairement exprimée dans le communiqué d'Aarhus : "Nous reconnaissons en chacun de nous l'unique foi orthodoxe de l'Eglise. Quinze siècles d'éloignement ne nous ont pas fait dévier de la foi de nos Pères... Sur l'essence du dogme christologique nos deux traditions continuent à se trouver en un plein et profond accord avec la tradition universelle de l'Eglise une et indivise."

C'est dans cette mouvance que, dès 1968, la 4e Conférence panorthodoxe de Chambésy était amenée à décider la création d'une Commission théologique interorthodoxe officielle, qui s'est réunie à Addis-Abéba (Ethiopie) en 1971, puis à Chambésy (Suisse) en 1979. Entre temps, se tenaient à Balamand (Liban) en 1972 et à Pendeli (Grèce) en 1978 deux rencontres de délégués des Eglises orthodoxes chalcédoniennes et non-chalcédoniennes au niveau régional du Moyen-Orient. Ces deux rencontres régionales soulignaient que "l'état de schisme est désuet et devient un poids que les Eglises supportent difficilement à l'heure actuelle" et confirmaient la conviction des délégués "qu'il n'y a plus d'obstacle dogmatique qui empêche l'union".

Quant à la Commission théologique interorthodoxe, elle donnait son feu vert lors de sa réunion de 1979. Une première réunion commune de la Commission théologique interorthodoxe et de la Commission homologue des Eglises d'Orient était prévue pour fin 1979-début 1980, mais n'a toujours pas eu lieu à ce jour.

Les Eglises anciennes d'Orient (Eglises orthodoxes orientales) sont les suivantes : l'Eglise copte d'Egypte (7 millions de fidèles), l'Eglise d'Ethiopie (14 millions de fidèles), l'Eglise arménienne (3 millions de fidèles), l'Eglise syrienne, dite aussi "syro-jacobite" (env. 300 000 fidèles) et l'Eglise de l'Inde (1 100 000 fidèles).

CONSULTATIONS NON-OFFICIELLES  
=====

ENTRE THEOLOGIENS ORTHODOXES ET  
=====

THEOLOGIENS DES EGLISES ANCIENNES D'ORIENT  
=====

I. AARHUS, Danemark, 1964  
=====

PARTICIPANTS

Eglise orthodoxe

Evêque EMILIANOS (Timiadis), Patriarcat oecuménique  
Père Georges FLOROVSKY, Patriarcat oecuménique  
Père Jean ROMANIDIS, Patriarcat oecuménique  
Père Vital BOROVOY, Patriarcat de Moscou  
Père Jean MEYENDORFF, Métropole russe d'Amérique  
Jean KARMIRIS, Eglise de Grèce  
Gerasimos KONIDARIS, Eglise de Grèce  
Nikos NISSIOTIS, Eglise de Grèce

Eglises anciennes d'Orient

Archevêque TIRAN (Nersoyan), Eglise arménienne  
Evêque KAREKIN (Sarkissian), Eglise arménienne  
Archevêque SEVERIUS Zakka Iwas, Eglise syrienne  
Métropolitain THOMAS Dionysius, Eglise de l'Inde  
Père N. J. THOMAS, Eglise de l'Inde  
Père Paul VERGHESE, Eglise de l'Inde  
Père HABTE MARIAM Worqineh, Eglise d'Ethiopie  
Père V. C. SAMUEL, Eglise de l'Inde  
Karam Nazir KHELLA, Eglise copte  
Haile GETACHEW, Eglise d'Ethiopie

Consultant de "Foi et Constitution"

Lukas VISCHER

EXPOSES

- Chalcédoniens et monophysites après Chalcédoine (J. MEYENDORFF)
- \* L'unique nature de Dieu le Verbe incarnée (V. SAMUEL)
  - Influences réciproques entre les facteurs historiques et dogmatiques dans le schisme des Eglises orientales vis-à-vis de l'ancienne Eglise catholique (G. KONIDARIS)
  - \* Le problème de l'union des Eglises non-chalcédoniennes d'Orient avec l'Eglise orthodoxe sur la base de la formule de saint Cyrille "Mia Physis tou Theou Logou sesarkomene" ("L'unique nature de Dieu le Verbe incarnée") (J. KARMIRIS)

\* "Une nature ou hypostase incarnée de Dieu le Verbe" de saint Cyrille et Chalcédoine (J. ROMANIDIS)

La doctrine de la Personne du Christ dans l'Eglise arménienne (survol rapide, avec insistance particulière sur l'unité des deux natures) (K. SARKISSIAN)

Le verdict de l'histoire sur la controverse concernant la nature du Christ (T. NERSOYAN)

Une approche théologique de la christologie du "Mia Physis" au Ve siècle (K. KHELLA)

Le problème de la réconciliation et de l'union des Eglises anciennes d'Orient avec l'Eglise orthodoxe (V. BOROVVOY)

Déclaration de Mar THOMAS Dionysius

La doctrine de l'union des deux natures en Christ (Mar SEVERTIUS Zakka Iwas)

Le mystère de l'Incarnation (I.S. HABTE MARIAM Worqineh)

Tous ces textes ont paru en anglais dans THE GREEK ORTHODOX THEOLOGICAL REVIEW, Vol. X, 2, p. 1964-65. Les textes marqués d'un \* ont été repris dans Does Chalcedon divide or unite ? (WCC, 1981).

#### DECLARATION COMMUNE

A plusieurs reprises depuis la seconde décennie de notre siècle, des représentants de nos Eglises orthodoxes, certains acceptant sept conciles œcuméniques, d'autres trois, se sont rencontrés dans des réunions œcuméniques. Le désir de mieux nous connaître les uns les autres et de restaurer notre unité dans l'unique Eglise du Christ, est allé croissant durant ces années. Notre rencontre à Rhodes, à la Conférence panorthodoxe de 1961, confirma ce désir.

C'est de là qu'est venue notre réunion non-officielle de quinze théologiens des deux parties, durant trois jours de conversations informelles, en relation avec la Commission de Foi et Constitution, à Aarhus, Danemark.

Nous nous sommes parlé les uns aux autres dans la sincérité de la charité et la conviction de la vérité, et nous avons tous appris les uns des autres. Nos malentendus héréditaires ont commencé à se clarifier. Nous reconnaissons en chacun de nous l'unique foi orthodoxe de l'Eglise. Quinze siècles d'éloignement ne nous ont pas fait dévier de la foi de nos Pères.

Dans notre commune étude du Concile de Chalcédoine, les expressions célèbres employées par notre Père commun saint Cyrille d'Alexandrie, mia physis (ou mia hypostasis) tou Theou Logou sesarkomene (l'unique physis ou hypostase de Dieu le Verbe incarnée) et ses implications furent au centre de nos conversations. Sur l'essence du dogme christologique, nous nous sommes trouvés en plein accord. Nous voyons la même vérité exprimée de chaque côté en des terminologies différentes. Etant donné que nous sommes d'accord pour rejeter sans réserve l'enseignement d'Eutychès, aussi bien que celui de Nestorius, l'acceptation ou non de Chalcédoine n'entraîne pas l'acceptation de l'une ou l'autre hérésie. Les deux parties se sont trouvées suivre fondamentalement la doctrine christologique de l'unique Eglise indivise, telle qu'elle est exprimée par saint Cyrille.

Le Concile de Chalcédoine (451), nous en avons conscience, peut seulement être compris en tant que réaffirmant les décisions d'Ephèse (431) et mieux compris à la lumière du Concile ultérieur de Constantinople (553). Nous avons reconnu que tous les conciles doivent être envisagés comme des étapes d'un développement intégral, et aucun concile ou document ne peut être étudié isolément.

Le rôle important des facteurs politiques, sociologiques et culturels, qui ont créé des tensions entre des factions dans le passé, devrait être reconnu et étudié entre nous. Ceux-ci ne devraient pas pour autant continuer à nous diviser.

Nous voyons la nécessité d'avancer ensemble. L'enjeu est d'importance cruciale pour toutes les Eglises de l'Orient comme de l'Occident et pour l'unité de toute l'Eglise de Jésus-Christ.

Le Saint-Esprit qui habite l'Eglise de Jésus-Christ nous conduira ensemble à la plénitude de la vérité et de l'amour. Dans ce but nous soumettons respectueusement à nos Eglises le fruit de notre travail commun durant ces trois jours. Bien des problèmes pratiques demeurent. Mais le même esprit qui nous conduit ici ensemble, continuera de mener nos Eglises à une solution commune de ces derniers problèmes.

Texte anglais dans THE GREEK ORTHODOX THEOLOGICAL REVIEW, vol. X, 2, p. 14-15 ; repris dans Does Chalcedon... (op. cit.), p. 3.  
Texte russe dans JOURNAL MOSKOVSKOI PATRIARKHII (Revue du Patriarcat de Moscou), 1971, 1, p. 54.

## II. BRISTOL, Angleterre, 1967

=====

### PARTICIPANTS

#### Eglise orthodoxe

Métropolitain EMILIANOS (Timiadis), Patriarcat oecuménique  
Père Georges FLOROVSKY, Patriarcat oecuménique  
Père Jean ROMANIDIS, Patriarcat oecuménique  
Père Vital BOROVOY, Patriarcat de Moscou  
Père Jean MEYENDORFF, Métropole russe d'Amérique  
Père DAMASKINOS (Papandréou), Eglise de Grèce  
Gerasimos KONIDARIS, Eglise de Grèce  
Nikos NISSIOTIS, Eglise de Grèce  
Nicolas CHITESCU, Patriarcat de Roumanie  
Métropolitain NICOMEDE de Sliven, Patriarcat de Bulgarie  
Elie TSONIEVSKY, Patriarcat de Bulgarie

#### Eglises anciennes d'Orient

Père Arsen BERBERIAN, Eglise arménienne  
Karam Nazir KHELJA, Eglise copte  
Père Mesrob KRIKORIAN, Eglise arménienne  
Gebre Emmanuel MIKRE SELASSIE, Eglise d'Ethiopie  
Métropolitain THEOPHILOS Philippos, Eglise de l'Inde  
Evêque SAMUEL, Eglise copte  
Père V.C. SAMUEL, Eglise de l'Inde  
Père Paul VERGHESE, Eglise de l'Inde

#### Consultant de "Foi et Constitution"

Lukas VISCHER

#### Secrétaire

Père Gareth EVANS

EXPOSES

- Quelques remarques sur la Consultation d'Aarhus (P. TREMBELAS)
- L'humanité de Jésus-Christ dans la tradition de l'Eglise orthodoxe syrienne  
(V. SAMUEL)
- L'union des deux natures en Christ selon les Eglises non-chalcédoniennes et  
l'Orthodoxie (E. TSONIEVSKY)
- \* Le dogme christologique et sa terminologie (G. FLOROVSKY)
- La controverse monothélète, un survol historique (P. VERGHESE)
- \* La christologie dans la tradition liturgique de l'Eglise arménienne (M. KRİKORIAN)
- \* La foi orthodoxe dans les liturgies et les prières de l'Eglise copte (H. AMIN)
- Le dogme christologique dans la liturgie orthodoxe (J. KARMIRIS)
- Continuité interne et cohérence dans la dogmatique trinitaire et christologique  
des sept Conciles œcuméniques (G. KONIDARIS)
- Les quatre derniers Conciles sont-ils un empêchement à la réconciliation entre les  
Eglises orthodoxes ? (K. KHELLA)
- La position de quelques théologiens orthodoxes et catholiques-romains sur les  
volontés en la Personne de Jésus-Christ et sur le problème des relations  
avec les non-chalcédoniens (N. CHITESCU)
- La doctrine de "l'unique nature" dans les offices syriens (SEVERIUS Zakka Iwas)

Tous ces textes ont paru en anglais dans THE GREEK ORTHODOX THEOLOGICAL  
REVIEW, vol. XIII, 2, 1968. Les textes marqués d'un \* ont été repris  
dans Does Chalcedon... (op. cit).

DECLARATION COMMUNE

1. Nous remercions Dieu de nous avoir permis de nous réunir pour la seconde fois en tant que groupe d'étude, avec la bénédiction des autorités de nos Eglises respectives. A Aarhus, nous avons découvert qu'il y avait beaucoup de points communs qui permettent de chercher à établir des liens plus étroits entre nos Eglises. A Bristol, nous avons trouvé plusieurs nouveaux domaines d'entente. Beaucoup de questions restent à examiner et à résoudre. Mais nous tenons à faire ici quelques affirmations conjointes.
- I
2. C'est l'amour infini de Dieu pour l'humanité, amour par lequel Il nous a à la fois créés et sauvés, qui est notre point de départ pour comprendre le mystère de l'union de la parfaite divinité et de la parfaite humanité en notre Seigneur Jésus-Christ. C'est pour notre salut que Dieu le Verbe est devenu l'un de nous. Ainsi, Celui qui est consubstantiel au Père est devenu, par l'Incarnation, consubstantiel aussi à nous. Par Sa grâce infinie, Dieu nous a appelés à atteindre Sa gloire incréée. Dieu est devenu homme par nature pour que l'homme puisse devenir Dieu par la grâce. L'humanité du Christ révèle ainsi et réalise la véritable vocation de l'homme. Dieu nous amène à la plénitude de la communion avec Lui-même dans le Corps du Christ, afin que nous puissions être transfigurés de gloire en gloire. C'est dans cette perspective sotériologique que nous avons abordé la question christologique.
3. Nous nous sommes de nouveau souvenus de nos Pères communs dans l'Eglise universelle - St Ignace et St Irénée, St Antoine et St Athanase, St Basile et St Grégoire

de Nysse et St Jean Chrysostome, St Ephrem le Syrien et St Cyrille d'Alexandrie, et beaucoup d'autres de vénérable mémoire. Nous fondant sur leur enseignement, nous voyons un rapport intrinsèque entre la christologie et la sotériologie ainsi qu'un lien étroit les unissant toutes deux à la doctrine de Dieu et à la doctrine de l'homme, à l'ecclésiologie et à la spiritualité, et à toute la vie liturgique de l'Eglise.

4. Dès le Ve siècle, nous avons employé des formules différentes pour confesser notre foi en notre Seigneur Jésus-Christ, Dieu parfait et homme parfait. Certains d'entre nous affirment qu'il y a deux natures, deux volontés et deux énergies hypostatiquement unies dans l'unique Seigneur Jésus-Christ. Certains autres affirment qu'il y a une seule nature, volonté et énergie divino-humaines dans le même Christ. Mais les deux parties parlent de l'union sans mélange, sans transformation, sans division et sans séparation. Ces quatre expressions adverbiales appartiennent à notre tradition commune. Nos deux parties affirment la permanence dynamique de la divinité et de l'humanité, avec toutes les qualités et facultés qui leur sont naturelles, dans l'unique Christ. Ceux qui parlent de "deux" ne divisent ni ne séparent pour autant. Ceux qui parlent d' "un" ne mélangent ni ne transforment pour autant. Il convient de souligner spécialement le "sans division, sans séparation" de ceux qui disent "deux", et le "sans mélange, sans transformation" de ceux qui disent "un", afin que nous puissions nous comprendre les uns les autres.
5. C'est dans cet esprit que nous avons discuté aussi de la continuité de la doctrine dans les conciles de l'Eglise, et en particulier des controverses du VIIe siècle relatives à l'énergie unique et à la volonté unique. Nous sommes tous d'accord pour estimer que la volonté de l'homme n'est ni absorbée ni supprimée par la volonté divine dans le Logos incarné, et que ces deux volontés ne sont pas non plus contraires. La nature incréée et la nature créée, dans toute la plénitude de leurs qualités et propriétés naturelles, sont unies sans mélange ni transformation, et continuent à agir dans l'unique Christ, notre Sauveur. Le point de vue de ceux qui veulent parler d'une seule volonté et énergie divino-humaines sans mélange ni transformation n'est donc pas incompatible avec la décision du Concile de Constantinople (680-81) qui affirme qu'il y a en Lui deux volontés naturelles et deux énergies naturelles sans division, sans transformation, sans séparation et sans mélange.
6. Nous nous sommes efforcés de formuler plusieurs questions qui demandent une étude plus approfondie avant que la pleine communion puisse être rétablie entre nos Eglises. Mais la vision commune que nous avons de certaines questions fondamentales nous encourage à poursuivre notre étude en commun, dans l'espoir que, malgré les difficultés que nous avons rencontrées, le Saint-Esprit nous conduira jusqu'à l'entente totale.

## II

7. Les contacts que nous avons établis au cours d'un passé récent nous ont convaincus que la toute première priorité, pour nos Eglises, consiste à rechercher, en sentant toute l'urgence, les mesures appropriées en vue du rétablissement entre elles de la pleine communion, tristement interrompue depuis des siècles. Nos conversations d'Aarhus en 1964 et de Bristol en 1967 nous ont montré que, pour atteindre cet objectif par la grâce de Dieu, nos Eglises doivent prendre certaines mesures préliminaires.
8. L'accord remarquable atteint jusqu'ici entre les théologiens sur l'enseignement christologique de nos Eglises devrait déboucher bientôt sur une déclaration conjointe dans laquelle nous exprimerions ensemble, dans une même formule, notre foi commune en un seul Seigneur Jésus-Christ que nous reconnaissons tous comme étant le Dieu parfait et l'Homme parfait. Cette formule, qui n'aura pas le caractère d'une confession de foi ou d'un credo, devrait être rédigée par un groupe de théologiens officiellement chargés de cette tâche par leurs Eglises respectives, puis être soumise à ces Eglises pour approbation formelle et autorisée ou pour des propositions de modifications, lesquelles devront être exami-

nées par la commission avant l'approbation du texte définitif par les Eglises.

9. Outre l'élaboration d'une formule d'accord sur la foi christologique fondamentale concernant la nature, la volonté et l'énergie de notre unique Seigneur Jésus-Christ, la commission théologique mixte devra aussi examiner les problèmes canoniques, liturgiques et juridictionnels qui se posent - par exemple, l'anathème et la condamnation liturgique par certaines Eglises de théologiens considérés par d'autres Eglises comme des docteurs de la foi et des saints, l'acceptation ou la non-acceptation de certains conciles, et les garanties et accords juridictionnels nécessaires avant le rétablissement formel de la communion.
10. Nous soumettons la présente déclaration commune aux autorités et aux fidèles de nos Eglises avec une grande humilité et un profond respect. Nous considérons que notre tâche, en tant que groupe d'étude, ne consiste qu'à rechercher ensemble les possibilités communes qui faciliteront l'action des Eglises. Il reste encore beaucoup à faire, tant par nous-mêmes que par les Eglises, afin que cette unité pour laquelle notre Seigneur a prié devienne une réalité dans la vie de nos Eglises.

Texte anglais dans THE GREEK ORTHODOX THEOLOGICAL REVIEW, vol. XIII, 2, p. 133-135 ; repris dans Does Chalcedon... (op. cit.), p. 5.  
Texte russe dans JOURNAL MOSKOVSKOÏ PATRIARKHII (Revue du Patriarcat de Moscou), 1971, 1, p. 54-55.

III. GENEVE, Suisse, 1970

=====

#### PARTICIPANTS

##### Eglise orthodoxe

Métropolitain EMILIANOS (Timiadis), Patriarcat oecuménique  
Père Georges FLOROVSKY, Patriarcat oecuménique  
Père Jean ROMANIDIS, Eglise de Grèce  
Père Vital BOROVOY, Patriarcat de Moscou  
Père Jean MEYENDORFF, Eglise d'Amérique  
Père DAMASKINOS (Papandréou), Patriarcat oecuménique  
Gerasimos KONIDARIS, Patriarcat d'Alexandrie  
Nikos NISSIOTIS, Eglise de Grèce  
Nicolas CHITESCU, Patriarcat de Roumanie  
Métropolitain NICODEME de Sliven, Patriarcat de Bulgarie  
Elie TSONIEVSKY, Patriarcat de Bulgarie  
Athanasios ARVANITIS, Eglise de Grèce  
Métropolitain GEORGES (Khodr) du Mont-Liban, Patriarcat d'Antioche  
Evêque PIERRE (L'Huillier) de Chersonèse, Patriarcat de Moscou  
Jean KARMIRIS (Eglise de Grèce)  
Bojan PIPEROV (Patriarcat de Bulgarie)  
Père Libère VORONOV (Patriarcat de Moscou)  
Jean ZIZIOULAS (Eglise de Grèce)

##### Eglises anciennes d'Orient

Kahali ALEMU, Eglise d'Ethiopie  
Père Nersès BOZABALIAN, Eglise arménienne  
Père Gebre Ighziabher DEGOU, Eglise d'Ethiopie  
Evêque GREGOIRE, Eglise copte

Métropolitaine SEVERIUS Zakka Iwas, Eglise syrienne  
K. C. JOSEPH, Eglise de l'Inde  
Père Mesrob KRIKORIAN, Eglise arménienne  
Métropolitaine THEOPHILOS Philippos, Eglise de l'Inde  
Père Paul VERGHESE, Eglise de l'Inde  
Père HABTE MARIAM Worqineh, Eglise d'Ethiopie

Consultant de "Foi et Constitution"

Lukas VISCHER

EXPOSES

Bref historique des tentatives de réunion entre chalcédoniens et non-chalcédoniens de 451 à 651 (V. SAMUEL)

Les décisions christologiques de Chalcedoine : leur histoire jusqu'au VI<sup>e</sup> Concile oecuménique, de 451 à 680-681 (G. KONIDARIS)

La distinction entre les Horoi et les Canons des Synodes anciens et leur signification pour l'acceptation du Concile de Chalcedoine par les Eglises non-chalcédoniennes (J. KARMIRIS)

La différence entre Horos et Canon, et son importance pour la réception du Concile de Chalcedoine (N. CHITESCU)

\* Questions ecclésiologiques concernant les relations entre les Eglises orthodoxes et les Eglises orientales (P. VERGHESE)

\* Questions ecclésiologiques inhérentes aux relations entre les Eglises chalcédoniennes et les Eglises orientales non-chalcédoniennes (J. ZIZIOULAS)

Les traditions canoniques de l'Eglise orthodoxe et les Eglises orientales (Evêque PIERRE de Chersonèse)

Aperçu historique et théologique des anathématismes prononcés par l'Eglise arménienne contre le IV<sup>e</sup> Concile oecuménique (D. PAPANDREOU)

Les trois premiers Conciles oecuméniques et leur signification pour l'Eglise arménienne (M. KRIKORIAN)

Tous ces textes ont paru en anglais dans THE GREEK ORTHODOX THEOLOGICAL REVIEW, vol. XVI, 1 et 2, 1971. Les textes marqués d'un \* ont été repris dans Does Chalcedon... (op. cit.).

CONCLUSIONS

1. La troisième consultation non-officielle de théologiens des Eglises orthodoxes orientales et des Eglises orthodoxes de l'Est s'est tenue du 16 au 21 août 1970 au Cénacle, à Genève, dans une atmosphère d'ouverture et de confiance, rendue possible grâce aux deux consultations précédentes, à Aarhus (1964) et à Bristol (1967).

Réaffirmation de l'accord christologique

2. Nous avons réaffirmé nos accords de Aarhus et Bristol sur la substance de notre christologie commune. Sur l'essence du dogme christologique nos deux traditions, malgré quinze siècles de séparation, continuent à se trouver en un plein et profond accord avec la tradition universelle de l'Eglise Une, indivise. C'est la doctrine de saint Cyrille sur l'union hypostatique des deux natures du Christ que

nous affirmons tous, d'un côté comme de l'autre, bien que nous puissions utiliser une terminologie différente pour expliquer cette doctrine. Les uns comme les autres, nous enseignons que Celui qui est consubstantiel au Père selon la Divinité est devenu consubstantiel aussi à nous selon l'humanité par l'Incarnation, que Celui qui a été engendré du Père avant tous les siècles est né dans ces derniers jours pour nous et pour notre salut de Marie, la Vierge toute-bénie, et qu'en Lui les deux natures sont unies dans l'hypostase une du Divin Logos, sans mélange, sans transformation, sans division, sans séparation. Jésus-Christ est Dieu parfait et homme parfait, avec toutes les propriétés et facultés qui appartiennent à la Divinité et à l'humanité.

3. La volonté et l'énergie humaines du Christ ne sont ni absorbées ni supprimées par Sa volonté et Son énergie divines, et elles ne leur sont pas opposées, mais, elles sont unies entre elles en parfait accord sans division ni mélange ; Celui qui veut et agit est toujours l'hypostase Une du Logos Incarné. Un est Emmanuel, Dieu et Homme, Notre Seigneur et Sauveur, que nous adorons et que nous célébrons et qui cependant est aussi l'un de nous.
4. Nous sommes arrivés à la conviction que notre accord s'étend au-delà de la doctrine christologique pour embrasser encore d'autres aspects de la tradition authentique, bien que nous n'ayons pas discuté toutes les matières en détail. Mais en nous rendant visite mutuellement et en étudiant nos traditions liturgiques et nos écrits théologiques et spirituels respectifs, nous avons redécouvert, avec un sentiment de gratitude envers Dieu, notre accord mutuel dans la Tradition commune de l'Eglise Une dans tous les points importants - liturgie et spiritualité, doctrine et pratique canonique -, dans notre compréhension de la Sainte Trinité, de l'Incarnation, de la Personne et de l'oeuvre du Saint-Esprit, sur la nature de l'Eglise comme communion des saints avec son ministère et ses sacrements, et sur la vie du monde à venir quand notre Seigneur et Sauveur viendra en toute sa gloire.
5. Nous prions que le Saint-Esprit puisse nous conduire ensemble pour trouver notre unité complète dans le Corps un du Christ. Notre accord mutuel n'est pas simplement verbal ou conceptuel ; c'est un profond accord qui nous pousse de demander à nos Eglises de sceller notre unité en réunissant à nouveau les deux lignes de la Tradition, qui ont été séparées l'une de l'autre, pour des raisons historiques, depuis si longtemps. Nous travaillons dans l'espoir que notre Seigneur nous accordera l'unité complète de sorte que nous puissions célébrer ensemble cette unité dans l'Eucharistie commune. C'est là notre désir ardent et notre but final.

#### Quelques différences

6. Malgré notre accord sur la substance de la Tradition, la longue période de séparation a abouti à certaines différences sur l'expression formelle de cette Tradition. Ces différences concernent trois questions ecclésiologiques fondamentales : (a) la signification et la place de certains Conciles dans la vie de l'Eglise, (b) l'anathème ou la canonisation de certains docteurs controversés dans l'Eglise, et (c) les questions juridictionnelles relatives à la manifestation de l'unité de l'Eglise sur le plan local, régional et mondial.

(a) Les théologiens de l'Eglise orthodoxe ont attiré l'attention sur le fait que pour eux l'Eglise enseigne que les sept Conciles oecuméniques qu'ils reconnaissent, ont une cohérence interne et une continuité qui en fait un ensemble unique et indivisible, qui est à considérer dans sa totalité en ce qui concerne son enseignement dogmatique. Les théologiens de l'Eglise orthodoxe orientale pensent quant à eux qu'ils ont gardé la tradition christologique authentique sur la base des trois (premiers) Conciles oecuméniques, complétée par la tradition liturgique et patristique de l'Eglise. Nous espérons qu'une étude ultérieure aboutira à la solution de ce problème par une décision de nos Eglises.

Quant aux Conciles et à leur autorité pour la Tradition, nous sommes tous d'accord que les Conciles pourraient être plutôt considérés comme des événements charismatiques dans la vie de l'Eglise que comme une autorité sur l'Eglise ; dans

le cas où quelques Conciles sont reconnus par la Tradition de l'Eglise comme de vrais Conciles, qu'ils soient oecuméniques ou locaux, leur autorité doit être vue comme venant de l'Esprit-Saint. Il faut faire la distinction non seulement entre les définitions doctrinales et les dispositions canoniques d'un Concile, mais aussi entre l'intention véritable de la définition dogmatique d'un Concile et la terminologie particulière dans laquelle il s'est exprimé, cette dernière ayant une autorité moindre que l'intention elle-même.

(b) La réunification des deux traditions, qui ont chacune leur propre continuité, pose certains problèmes en relation avec certains docteurs vénérés de l'une des familles et condamnés ou anathémisés par l'autre. Il se peut qu'il ne soit pas formellement nécessaire de lever ces anathèmes, et que ces docteurs n'aient pas à être reconnus comme saints par la partie qui les condamne. Mais le rétablissement de la communion implique évidemment, parmi d'autres choses, la cessation de toute anathématisation formelle et de toute condamnation des docteurs vénérés par l'une des familles, comme c'est le cas de Léon, Discorde, Sévère, et d'autres.

(c) Il est reconnu que la juridiction ne doit pas être considérée seulement comme une question administrative, mais qu'elle touche aussi, par certains de ses aspects, l'ecclésiologie. Le modèle traditionnel d'autonomie ou d'autocéphalie territoriale a sa propre justification aussi bien pragmatique, que théologique. La manifestation de l'unité locale pendant les premiers siècles était d'avoir un évêque, avec un collège de prêtres unis dans une Eucharistie unique. En des temps plus récents, cependant, des considérations pragmatiques ont rendu nécessaire, dans certains cas, d'avoir plus d'un évêque et plus d'une assemblée eucharistique dans une même cité, mais il est important que la norme exigée par la nature de l'Eglise soit sauvegardée au moins en principe, et qu'elle s'exprime par la communion eucharistique et par des structures locales conciliaires.

7. La Tradition universelle de l'Eglise ne demande pas d'uniformité dans tous les détails de la formulation doctrinale, des formes du culte et des pratiques canoniques. Mais les limites de la variabilité et du pluralisme doivent encore être établies plus clairement dans les domaines des formes du culte, la terminologie de l'expression de la foi, la spiritualité, la pratique canonique, les structures administratives et juridictionnelles, et les autres expressions structurales ou formelles de la Tradition, y compris les noms des docteurs et des saints vénérés dans l'Eglise.

#### Vers une déclaration de réconciliation

8. Nous réaffirmons la suggestion faite par la consultation de Bristol que l'un des prochains jalons à poser par les Eglises de nos deux familles soit de désigner une commission officielle commune qui aurait pour tâche d'examiner ce qui a pu nous séparer dans le passé, évaluer nos accords et désaccords mutuels, et voir si le degré d'accord qui a été atteint permet déjà de rédiger une déclaration explicative de réconciliation, qui n'aura pas le statut d'une confession de foi ou d'une définition dogmatique, mais qui pourrait être la base sur laquelle nos Eglises pourraient entreprendre les démarches nécessaires pour que nous soyons de nouveau unis en une Eucharistie commune.

Nous avons prêté attention à certaines des questions qui nécessitent une décision officielle dans une telle déclaration de réconciliation. Son contenu fondamental serait naturellement notre commun accord sur la christologie ; il y serait clairement affirmé qu'il ne s'agit pas d'une innovation introduite par l'une ou l'autre partie, mais d'une explication de ce qui était confessé par les deux parties tout au long des siècles, ainsi que l'attestent les documents liturgiques et patristiques. La compréhension commune de la christologie est la base fondamentale pour la vie, l'orthodoxie et l'unité de l'Eglise.

Une telle déclaration de réconciliation pourrait se servir de la théologie de saint Cyrille d'Alexandrie ainsi que des expressions utilisées dans la Formule de Concorde de 433 entre saint Cyrille et Jean d'Antioche, de la terminologie

utilisée dans les quatre derniers Conciles et les textes patristiques et liturgiques des deux familles. Une telle terminologie ne serait pas utilisée d'une façon ambiguë pour cacher un désaccord réel, mais elle devrait aider à rendre manifeste l'accord qui existe réellement.

#### Quelques mesures pratiques

9. Les contacts entre les Eglises de nos deux familles se sont développés à un rythme encourageant. Des visites réciproques, dans certains cas au niveau des chefs des Eglises, et dans d'autres au niveau épiscopal ou à celui de théologiens, ont contribué à réaliser de nouveaux progrès dans l'accroissement de la confiance, de la compréhension mutuelles et de l'entente. Depuis quelques temps déjà des étudiants en théologie des Eglises orientales poursuivent leurs études dans des institutions des Eglises orthodoxes ; il faudrait maintenant faire des efforts spéciaux pour obtenir qu'un plus grand nombre d'étudiants des Eglises orthodoxes aillent faire des études dans des institutions orientales. Il faudrait également qu'il y ait des échanges plus nombreux au niveau des professeurs de théologie et des dignitaires ecclésiastiques.

Nous espérons que des démarches officielles plus actives de la part des deux familles d'Eglises rendront inutile la poursuite de cette série de conversations officieuses, et nous prions pour qu'il en soit ainsi. Mais beaucoup de travail reste encore à faire, dont une partie peut être commencée à un niveau non officiel.

10. Ayant cela présent à l'esprit, cette troisième réunion officieuse de théologiens de nos deux familles établit :

a) une commission de continuation, dont tous les participants aux conversations d'Aarhus, Bristol et Genève seront membres correspondants, et

b) un Comité exécutif spécial de cette Commission de continuation, comprenant les membres ci-après dont les fonctions sont indiquées plus loin :

1. métropolitain EMILIANOS de Calabre
2. archiprêtre Vital BOROVOY
3. vardapet Mesrob KRIKORIAN
4. professeur Nikos NISSIOTIS
5. père Paul VEPGHESE

#### Fonctions

a) Etablir, publier et transmettre aux Eglises un rapport sur cette série de conversations, par l'intermédiaire de la Greek Orthodox Theological Review.

b) Rédiger, sur la base d'une déclaration commune dont la substance a été arrêtée d'un commun accord à la présente réunion, un résumé des principaux aspects des trois conversations officieuses, sous une forme qui permette aux différentes Eglises autocéphales d'en débattre, de les étudier et de prendre les mesures qui s'imposent.

c) Faire paraître un manuel contenant des informations statistiques, historiques, théologiques et autres concernant les diverses Eglises autocéphales.

d) Etudier la possibilité de constituer une association d'écoles de théologie dont tous les séminaires, académies et facultés de théologie des diverses Eglises autocéphales des deux familles seraient membres.

e) Faire paraître un périodique qui continuera à fournir des informations sur les Eglises autocéphales et poursuivra l'étude de questions théologiques, historiques et ecclésiologiques.

f) Fournir aux Eglises les sources originales en vue d'une étude circonstanciée et précise de l'évolution historique de la théologie et de la spiritualité communes ainsi que des relations mutuelles entre nos Eglises.

g) Patronner ou encourager des consultations théologiques aux niveaux local,

régional ou mondial, afin d'approfondir notre propre compréhension et notre approche des problèmes contemporains, surtout du point de vue de notre participation au mouvement oecuménique.

h) Etudier la possibilité de créer un ou plusieurs centres de recherche communs où pourraient se poursuivre des études théologiques et historiques relatives à la tradition orthodoxe universelle, et prendre des mesures préliminaires en vue de l'établissement de tels centres.

i) Etudier la possibilité de produire des textes communs en vue de la formation de nos fidèles, y compris les enfants et les adolescents, ainsi que des manuels de théologie.

Texte anglais dans Does Chalcedon... (op. cit.), p. 8-13.

Texte russe (incomplet) dans JOURNAL MOSKOVSKOÏ PATRIARKHII (Revue du Patriarcat de Moscou), 1971, 1, p. 56-57.

#### IV. ADDIS-ABEBA, Ethiopie, 1971

##### PARTICIPANTS

##### Eglise orthodoxe

Métropolitaine PARTHENIOS de Carthage, Patriarcat d'Alexandrie  
Métropolitaine NICODEME de Léninegrad, Patriarcat de Moscou  
Métropolitaine NICODEME d'Attique, Eglise de Grèce  
Métropolitaine METHODIOS d'Aksoum, Patriarcat d'Alexandrie  
Père Libère VORONOV, Patriarcat de Moscou  
Sabas AGOURIDIS, Eglise de Grèce  
Nikos NISSIOTIS, Eglise de Grèce  
Tobor SABEV, Patriarcat de Bulgarie  
Père Vital BOROVOY, Patriarcat de Moscou  
Panayotis FOUYAS, Eglise de Grèce  
André MITSIDIS, Eglise de Chypre  
Père Serge HACKEL, Patriarcat de Moscou  
Père Nicolas OZOLIN, Patriarcat de Moscou

##### Eglises anciennes d'Orient

Evêque SAMUEL, Eglise copte  
Evêque KAREKIN (Sarkissian), Eglise arménienne  
Père Paul VERGHESE, Eglise de l'Inde  
Père V. C. SAMUEL, Eglise de l'Inde  
Père HABTE MARIAM Worqineh, Eglise d'Ethiopie  
Gebre MIKRE SELASSIE, Eglise d'Ethiopie  
Père Nersès BOZABALIAN, Eglise arménienne  
Père Shnork KASPARIAN, Eglise arménienne  
K.M. SIMON, Eglise syrienne  
Abewaw YIGZAW, Eglise d'Ethiopie  
Adamu AMARE, Eglise d'Ethiopie  
Aberra BEKELE, Eglise d'Ethiopie  
Wolde SELASSIE, Eglise d'Ethiopie  
Ayele GULTE, Eglise d'Ethiopie  
Père Memher KETSELA, Eglise d'Ethiopie  
Melake BERHANAT TESFA de Borana, Eglise d'Ethiopie

Consultant de "Foi et Constitution"

Lukas VISCHER

Secrétaire de séance

Rév. Philip COUSINS

Observateurs

Dejazmatch Amha ABERRA, Eglise d'Ethiopie

Père Nessibu TAFSESSE, Eglise d'Ethiopie

Père Gebre I. DEGOU, Eglise d'Ethiopie

EXPOSES

Condamnation des maîtres et acclamation des saints (V. SAMUEL)

La reconnaissance des saints et les problèmes liés aux anathématisations (V. BOROVY)

Ces deux textes ont paru en anglais dans THE GREEK ORTHODOX THEOLOGICAL REVIEW, vol. XVI, 2, 1971

CONCLUSIONS

Les conclusions et questions ci-après sont le résultat des échanges informels que nous avons eus à Addis-Abéba au sujet de la levée des anathèmes et de la reconnaissance des saints.

1. Nous sommes d'accord que la levée des anathèmes prononcés par l'une des parties contre des personnes considérées comme des saints et des maîtres par l'autre partie semble être un jalon indispensable sur la voie de l'unité entre nos deux traditions.
2. Nous sommes d'accord aussi que la levée des anathèmes devrait se faire en vue du rétablissement de la communion entre nos deux traditions, de sorte qu'elle présuppose l'unité essentielle de foi entre celles-ci. Il apparaît donc que la condition indispensable de la levée des anathèmes serait l'annonce officielle par les deux parties qu'une telle unité essentielle de foi existe en fait, déclaration dont la base a déjà été fournie par les rapports de nos conversations antérieures d'Aarhus, Bristol et Genève.
3. Nous sommes d'accord en outre que lorsque les anathèmes prononcés contre certaines personnes auront cessé d'être en vigueur, il ne sera pas nécessaire d'exiger la reconnaissance de ces personnes en tant que saints par ceux qui les avaient précédemment anathémisés. Les diverses Eglises autocéphales ont des calendriers liturgiques différents et des listes de saints différentes. Point n'est besoin d'imposer l'uniformité en cette matière. La place des personnes en question au sein de la future Eglise unifiée pourra être examinée et décidée après l'union.
4. Devrait-il y avoir une déclaration ou une cérémonie officielle pour la levée des anathèmes ? Beaucoup d'entre nous ont jugé qu'il serait bien plus simple d'abandonner ces anathèmes progressivement, tranquillement, comme certaines Eglises ont déjà commencé à le faire. Chaque Eglise devrait choisir la façon la plus appropriée pour cela. Il sera toujours temps d'annoncer officiellement, au moment de l'union, que ces anathèmes ont été levés.
5. Qui a autorité pour lever ces anathèmes ? Nous sommes d'accord que l'Eglise a reçu de son Seigneur le pouvoir de lier et de délier. L'Eglise qui a prononcé

les anathèmes pour des raisons pastorales ou autres, valables à une époque donnée, a aussi le pouvoir de les lever, pour les mêmes raisons pastorales ou d'autres, dictées par l'époque où nous vivons. Cela fait partie de la "construction" (de "l'édification") ou de "l'économie" (oikonomia).

6. La levée d'un anathème prononcé par un concile oecuménique soulève-t-elle la question de l'infaillibilité de l'Eglise ? Par une telle action, n'impliquons-nous pas qu'un concile s'est fondamentalement trompé et qu'il était donc faillible ? Quelles sont les limites spécifiques de l'infaillibilité de l'Eglise, laquelle est de nature divino-humaine ? Nous sommes d'accord que la levée des anathèmes se trouve pleinement dans la sphère de l'autorité de l'Eglise et ne compromet pas son infaillibilité dans les questions essentielles de la foi. Certains se sont demandé si seul un autre concile oecuménique pourrait lever un anathème prononcé par un concile oecuménique. L'opinion générale a été qu'un concile n'est que l'un des principaux éléments exprimant l'autorité de l'Eglise, et que l'Eglise a toujours l'autorité nécessaire pour clarifier les décisions d'un concile, en précisant les intentions réelles. Aucune décision conciliaire ne peut être dissociée de l'ensemble de la tradition de l'Eglise. Chaque concile met en évidence ou souligne un aspect particulier de la Vérité une, et doit donc être considéré comme une étape sur la voie d'une formulation plus complète de la Vérité. Les définitions dogmatiques de chaque concile doivent être comprises et précisées en fonction des décisions et définitions conciliaires ultérieures.
7. La levée des anathèmes doit être préparée par une étude soigneuse de l'enseignement des personnes en cause, des accusations portées contre elles, des circonstances dans lesquelles l'anathème a été prononcé et de l'intention réelle de l'enseignement de ces personnes. Cette étude doit se faire dans un esprit de sympathie et avec le désir de comprendre et donc de négliger les erreurs mineures. Il faudrait aussi dresser une liste complète et précise des personnes (des deux parties) devant faire l'objet d'une telle étude. L'étude doit porter aussi sur la façon dont les anathèmes ont été levés dans le passé. Il semble bien qu'autrefois, dans beaucoup de cas, les anathèmes aient été levés sans autre formalité que la simple réception l'une par l'autre des deux parties en cause, sur la base de leur foi commune. Cette étude ferait ressortir toute la variété des façons dont l'anathème a été imposé et levé.
8. Il faudrait aussi qu'il y ait un processus d'éducation dans les Eglises, tant avant qu'après la levée des anathèmes, surtout lorsque l'anathème ou la condamnation se trouvent inscrits dans les textes liturgiques et l'hymnographie de l'Eglise. Les fidèles doivent être préparés à accepter des textes et des hymnes révisés, expurgés des dites condamnations. Chaque Eglise devrait utiliser ses revues ecclésiastiques et les autres moyens de communication dont elle dispose, pour la préparation pastorale de son peuple.
9. Un autre élément important de cette éducation doit être une révision de l'histoire de l'Eglise, des manuels, des ouvrages théologiques et des documents catéchétiques. Dans l'histoire de l'Eglise en particulier, il y a eu des deux côtés une tendance à interpréter les sources d'une façon partisane. Une étude commune des sources, empreinte d'une objectivité renouvelée et d'une attitude irénique, peut aboutir à des textes communs destinés à être utilisés dans nos deux familles. Etant donné qu'il s'agit là d'un travail difficile et de longue haleine, nous ne sommes pas obligés d'attendre qu'il soit terminé, pour lever les anathèmes ni même pour rétablir la communion.
10. La réédition des textes liturgiques et des hymnes pour en expurger les condamnations n'est qu'une partie du travail de rénovation liturgique. Nous devons aussi mettre à profit la variété et la richesse infinies de nos traditions liturgiques, afin que chaque Eglise puisse s'enrichir de l'héritage des autres Eglises.
11. Il semble qu'il faille aussi étudier plus à fond la question : "Qu'est-ce qu'un saint ?" Ni les critères de la sainteté ni les processus de canonisation ne sont les mêmes dans les traditions orientale et occidentale. Les spécialistes de l'histoire de l'Eglise et les théologiens devraient entreprendre une recherche sur

les distinctions existantes entre saints universellement reconnus et saints nationaux ou locaux, ainsi que les procédures par lesquelles ils ont été reconnus en tant que tels. La levée des anathèmes ne doit pas attendre le résultat d'une telle étude ; elle peut simplement fournir l'occasion pour une nécessaire clarification de la tradition en ce qui concerne le concept de sainteté.

12. Peut-être devrions-nous conclure la présente déclaration en faisant observer que nous en sommes au quatrième de nos entretiens non-officiels depuis sept ans. Notre espoir est que le travail ainsi accompli à un niveau informel puisse bientôt être repris officiellement par les Eglises, afin que l'action de l'Esprit Saint qui nous a réunis trouve maintenant un aboutissement pleinement ecclésial. C'est dans cet espoir que nous soumettons ce quatrième rapport aux Eglises.

Texte anglais dans Does Chalcedon... (op. Cit.), p. 14-16.

RENCONTRES DE DELEGUES DES EGLISES ORTHODOXES

CHALCEDONIENNES ET NON-CHALCEDONIENNES DU MOYEN-ORIENT

I. BALAMAND, Liban, 1972

PARTICIPANTS

Délégués officiels des Patriarcats copte d'Alexandrie, syrien-orthodoxe d'Antioche, arménien de Cilicie et des Patriarcats orthodoxes d'Alexandrie et d'Antioche.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour des raisons historiques connues, les Eglises orthodoxes au Moyen-Orient (chalcédoniennes et non-chalcédoniennes) sont restées pendant des siècles isolées les unes des autres.

Le renouveau de l'Orthodoxie, qui a commencé au début de ce siècle en insufflant une nouvelle vie dans l'Eglise, les a amenées à s'ouvrir au monde et à oeuvrer pour l'instauration de la justice et de la paix sur les bases du droit et de l'amour.

Cette ouverture est allée de pair avec une prise de conscience de l'identité orthodoxe et son épanouissement surtout par la participation de l'Eglise au mouvement oecuménique. En s'engageant dans une collaboration sincère avec toutes les Eglises, les Eglises orthodoxes ont apporté leur expérience originale tant dans le domaine de la recherche de l'unité que dans celui de témoignage commun dans le monde d'aujourd'hui.

Les Eglises orthodoxes (chalcédoniennes et non-chalcédoniennes) de l'Orient arabe, réalisant la distance qui les séparait depuis le 5ème siècle, malgré leur attachement à une même profession de foi, ont senti le besoin de se rencontrer pour étudier les moyens de surmonter les obstacles qui, jusqu'à présent, ont empêché l'unité complète entre elles.

Puisqu'elles vivent dans la même réalité historique et sont confrontées aux mêmes problèmes temporels et spirituels, elles ont senti qu'une responsabilité commune les appelle à être unies dans le témoignage et le service, dépassant les différences de langage et les obstacles historiques qui les avaient séparées dans le passé.

A cette fin, et conformément aux désirs de chefs des Eglises orthodoxes de l'Orient arabe, a été organisée la réunion de Balamand qui avait pour but : 1) d'amorcer les étapes de la réalisation de l'unité orientale, 2) d'étudier la possibilité d'une prise de position commune face aux problèmes oecuméniques au niveau régional et mondial, 3) de préciser la responsabilité commune face aux problèmes vitaux du monde arabe, 4) de proposer les démarches pratiques, d'ordre administratif, indispensables à l'établissement d'une collaboration permanente.

Les participants ont étudié en détail ces différents points dans un esprit de compréhension, d'amour et de prière. Ils ont décidé de soumettre les résultats de leurs travaux à leurs chefs spirituels pour qu'ils les examinent avec leurs Saints-Synodes respectifs. Avec l'accord de ceux-ci le communiqué issu de la rencontre sera publié pour que les fidèles des différentes Eglises puissent en prendre connaissance et en partager l'esprit et les responsabilités.

## II. PENDELI, Grèce, 1978

=====

### PARTICIPANTS

Métropolitaine GEORGES du Mont-Liban  
Métropolitaine IGNACE de Laodicée  
Métropolitaine PARTHENIOS de Carthage  
Métropolitaine TERTERIAN, du Catholicoscat arménien de Cilicie (Antelias, Liban)  
Métropolitaine ATHANASIOS EPHREM de Beyrouth (Eglise syrienne d'Antioche)  
Evêque SAMUEL, de Patriarcat copte d'Egypte  
Métropolitaine ATHANASIOS de Beni-Swaïf

### COMMUNIQUE

Nos Eglises orthodoxes chalcédoniennes et non-chalcédoniennes au Moyen-Orient convivent depuis des siècles dans la région et portent ensemble le fardeau de leurs responsabilités et de leurs épreuves.

Cette convivialité a manifesté des aspects différents d'une communion de fait. Que de prêtres d'une Eglise n'ont-ils pas en célébrant les saints mystères desservi les fidèles d'une autre Eglise ? Sans parler des contacts permanents, des amitiés authentiques entre hiérarques et des liens puissants existant entre les croyants... Tous ces faits ne montrent-ils pas que la réalité des schismes est actuellement dénuée de sens et injustifiée ?

Ces motifs nous ayant portés à nous réunir en tant que représentants de nos Eglises respectives, nous sommes arrivés aux convictions suivantes :

1. L'état de schisme est désuet et devient un poids que les Eglises supportent difficilement à l'heure actuelle. L'abolition de cette situation s'avère donc une nécessité urgente.
2. Nul ne saurait cacher sa joie profonde en voyant ses frères des diverses Eglises orthodoxes proclamer une foi commune et s'attacher à une foi commune en tout ce

qui concerne notre Seigneur Jésus-Christ.

3. La cause de l'éloignement des Eglises les unes par rapport aux autres était liée à l'absence de notre conscience de cette réalité-là.
4. Mais la vérité manifeste reste notre commune foi dans le même Christ parfait dans sa divinité et parfait dans son humanité sans mélange, ni transformation, ni séparation, ni division.
5. Les personnes réunies considèrent que le rapprochement de nos Eglises au Moyen-Orient est une contribution directe dans l'effort oecuménique général entre nos deux familles d'Eglises.
6. Nous voudrions ici rappeler que nos Eglises avaient déjà envoyé des délégués officiels à une réunion tenue au monastère de Balamand, au Liban, le 1er mars 1972. A l'issue de cette réunion, les délégués s'étaient déclarés convaincus qu'il n'y a plus d'obstacle dogmatique qui empêche l'union, et ont soumis à leurs hiérarques respectifs des vœux dans ce sens.

Nous confirmons dans cette réunion notre communiqué publié à l'issue de la rencontre de Balamand et nos vœux, réitérant notre conviction que notre foi est identique et qu'il est bien temps d'élever les conversations au niveau officiel responsable de nos Eglises au Moyen-Orient.

REUNIONS DE LA COMMISSION THEOLOGIQUE INTERORTHODOXE  
=====

POUR LE DIALOGUE AVEC LES EGLISES ANCIENNES D'ORIENT  
=====

I. ADDIS-ABEBA, Ethiopie, 1971

COMMUNIQUE

La Commission théologique interorthodoxe pour le dialogue avec les Eglises anciennes d'Orient, convoquée par nos saintes Eglises orthodoxes suivant la décision de la 4ème Conférence panorthodoxe de Chambésy (Genève) en 1968, s'est réunie maintenant pour la première fois à Addis-Abéba, du 18 au 28 août 1971, sur l'invitation du très saint patriarche oecuménique Athénagoras 1er et avec l'assentiment des saints chefs de nos Eglises. Cette Commission avait pour tâche de préparer minutieusement ce dialogue.

Notre Commission a salué avec joie et amour ses partenaires dans le dialogue, les vénérables Eglises anciennes d'Orient, qui depuis toujours ont été et restent si proches de nous.

D'autre part, la convocation de notre Commission en Ethiopie est une indication de l'intérêt particulier que nos Eglises portent à ces Eglises orientales soeurs ; elle fournit également aux membres de notre Commission la possibilité de constater, une fois de plus, les liens historiques qui existent entre nous.

Nous avons été beaucoup encouragés par l'aide accordée à notre Commission, dans un esprit d'amour et de prière fervente, par S.M. l'Empereur d'Ethiopie, Haïlé Sélassié 1er, dirigeant inspiré du peuple éthiopien croyant, ainsi que par S.B.

le patriarche Théophile d'Ethiopie, l'épiscopat, le clergé et les fidèles.

Notre Commission, en entreprenant sa tâche, souhaite exprimer sa conviction profonde que les points de contact entre nos deux familles d'Eglises sont nombreux sur la doctrine concernant la tradition, le culte, la vie spirituelle, la succession apostolique, les sacrements, la piété, l'espérance commune dans le Seigneur qui vient, l'ascèse monastique, la vénération des saints, de leurs reliques et des icônes, ainsi que l'observance de maintes coutumes et traditions identiques. Tout cela fait partie d'un héritage commun, du trésor précieux de nos Eglises de part et d'autre.

Depuis longtemps nos Eglises ont reconnu le besoin du dialogue avec ces Eglises orientales soeurs. Notre Commission, après un examen détaillé de la question, a estimé que le temps est venu d'entamer ce dialogue, puisqu'il a été suffisamment préparé par les études et discussions théologiques préalables, ainsi que par des visites et d'autres contacts officiels entre chefs et représentants des Eglises. On sait bien que, déjà en 1965, les chefs des Eglises anciennes d'Orient, réunis à Addis-Abéba, avaient exprimé des vues très positives sur le sujet.

Jugeant suffisante la préparation du dialogue effectuée jusqu'à présent, notre Commission a indiqué aux Eglises orthodoxes qu'elles doivent recommander aux Eglises anciennes d'Orient la constitution d'une Commission théologique analogue ; aussi les deux Commissions pourront-elles assumer ensemble la tâche de ce dialogue.

Notre Commission s'est aussi penchée sur divers aspects du dialogue tels les thèmes à discuter, la procédure à suivre etc... ; mais sur ces points tout le nécessaire sera communiqué dès que les résolutions prises par notre Commission auront été ratifiées par nos Eglises et qu'après la mise sur pied de la Commission théologique correspondante un accord aura été obtenu sur tous ces points.

Notre Commission remet toutes ses décisions prises au nom du Seigneur Dieu unique, aux Eglises des deux côtés, en vue des démarches ultérieures à effectuer.

Les actes complets de la réunion ont été publiés dans la revue ABBA SALAMA, VI, 1975, p. 233-254, et VII, 1976, p. 93-227.

## II. CHAMBESY (Genève), Suisse, 1979

=====

### PARTICIPANTS

Métropolitain CHRYSOSTOME de Myre, Patriarcat oecuménique, président  
Métropolitain DAMASKINOS, Patriarcat oecuménique (représentait également le Patriarcat de Jérusalem)  
Métropolitain METHODIOS d'Aksoum, Patriarcat d'Alexandrie  
Métropolitain GEORGES du Mont-Liban, Patriarcat d'Antioche  
Archevêque PITRIME de Volokolamsk, Patriarcat de Moscou  
Nicolas ZABOLOVSKY, Patriarcat de Moscou  
Métropolitain NESTOR d'Olténie, Patriarcat de Roumanie  
Totu KOEV, Patriarcat de Bulgarie  
Métropolitain GREGOIRE de Cyrénée, Eglise de Chypre  
M. A. PAPAVALASSIOU, Eglise de Chypre  
Métropolitain BARNABEE de Kitros, Eglise de Grèce  
Père Jean ROYANTIDIS, Eglise de Grèce  
Père Yaroslav SHOUVARSKY, Eglise de Tchecoslovaquie

Conseillers

Basile ANAGNOSTOPOULOS, Patriarcat oecuménique  
Albert LAHAM, Patriarcat d'Antioche  
Grégoire SKOBEÏ, Patriarcat de Moscou

Observateurs

James COUCHELL  
Gabriel HABIB

RECEPTION DU PAPE SCHENOUDA III

La veille de l'ouverture de ses travaux la Commission a accueilli le pape SCHENOUDA III, patriarche de l'Eglise copte, qui était de passage à Genève.

Les allocutions suivantes ont été échangées :

Allocution de bienvenue du métropolitain CHRYSOSTOME de Myre, président de la Commission

Sainteté,

Au nom de la Commission de dialogue avec les vénérables Eglises anciennes d'Orient, qui se réunit ces jours-ci dans ce Centre orthodoxe du Patriarcat oecuménique, je salue respectueusement et cordialement la présence bénie de votre Sainteté parmi nous. Je souligne l'importance toute particulière que revêt cette visite pour nos travaux. Je voudrais vous présenter les hommages bienveillants de nous tous, hommages offerts à la vénérable Eglise copte, dont vous êtes le chef divinement inspiré, et, à travers elle, à toutes les éminentes Eglises de l'Orient.

Le passage ici de votre Sainteté en même temps que le nôtre n'est pas une simple coïncidence de dates et d'activités. Il est lié effectivement au même but que nous poursuivons, voire l'union de nos Eglises, si proches par l'esprit contemplatif, le désir d'unité et la conviction de partager la même foi, mais si éloignées par des siècles de méfiance réciproque.

Tous ici présents, nous savons, Sainteté, que vous brillez comme une étoile au firmament de l'Orient chrétien, que vous êtes l'une des personnalités marquantes des Eglises anciennes d'Orient et que vous vous adonnez tout entier à des oeuvres exprimant le désir d'union de nos Eglises d'Orient avec le reste du monde chrétien. Nous suivons avec intérêt vos contributions à la théologie, à la spiritualité et au grand dialogue de l'unité. Vous avez fait des pas importants pour démontrer que l'Eglise copte et l'Eglise orthodoxe possèdent une doctrine identique sur certains articles de foi fondamentaux de l'Eglise. Nous tiendrons compte de ces éléments positifs, de cette contribution si positive de votre Sainteté au cours de notre dialogue, et nous vous remercions de cet apport si significatif.

De notre côté, nous, les membres de la Commission interorthodoxe, ne sommes pas seulement honorés par votre visite, mais la considérons comme un stimulus, un rappel à notre devoir de représentants ecclésiastiques de mener à bien notre mandat avec fermeté, réflexion et efficacité.

Nous savons que nous sommes une Commission de dialogue. Dialoguer, cela pré-suppose une formation théologique, une préparation adéquate au travail, une clarification de positions et d'opinions, un approfondissement de la doctrine de deux côtés ; cela veut dire comprendre les paroles de l'autre, savoir les interpréter et les soupeser, savoir maximaliser les affirmations de chaque côté, savoir procéder soigneusement à l'analyse comme à la synthèse des idées qui prennent forme au cours du dialogue, savoir assimiler les éléments positifs - et uniquement les éléments positifs - qui se dégagent du dialogue.

Mais si l'échafaudage du dialogue en dépend, il n'y a aucun doute que nous, les dialoguants, ne sommes pas seulement les instruments de jauge de la déontologie et de la dialectique du dialogue, mais aussi les représentants de nos Eglises, chargés de transmettre leur esprit et le désir d'unité de leurs fidèles.

Tous nous sommes désireux aujourd'hui de hâter la réconciliation, de faire disparaître les obstacles à l'union et de démontrer théologiquement que notre foi est proche, sinon identique, afin que tous les orthodoxes d'Orient portent au milieu du monde actuel si tourmenté, un témoignage commun.

Cette conviction anime notre assemblée de ces jours-ci, après huit ans de travail, travail dont nous devons faire le point et duquel nous devons dégager les perspectives qui s'imposent.

Votre Sainteté sait que les dix années écoulées ont été longues mais non infructueuses. Tout ce que nous avons alors décidé, nous l'avons mis en oeuvre, et nous devons reconnaître que vos Eglises nous ont apporté une contribution de très grande valeur. Deux petits comités avaient été nommés de part et d'autre. Ils ont travaillé sur des thèmes choisis en commun, se rapportant principalement à la christologie, à la théologie conciliaire, à la patristique des uns et des autres, aux saints de chaque Eglise, etc... Des rapports reflétant les vues de chacune ont été rédigés. Ils ont été publiés en partie et discutés tant en public qu'à huis clos. Maintenant ils devront faire l'objet d'une étude critique de notre part.

Nous estimons que le travail effectué sur les thèmes de cette étape peut être considéré comme suffisant. Si notre Commission est de cet avis, le plan à suivre ira de soi. Nous ferons connaître les résultats de nos travaux tant à nos Eglises qu'aux vôtres. Et nous croyons que tout le reste évoluera rapidement.

Personnellement nous pensons, que le dialogue doit commencer sans attendre. Nous pensons encore que notre Commission interorthodoxe doit montrer le chemin à nos Eglises. Toute action revient aux Eglises et est fonction de la volonté de Dieu.

Voilà donc, Sainteté, ce que nous croyons. Veuillez prier pour que nos travaux de ces jours-ci débouchent sur le dialogue et favorisent l'unité. Par ailleurs, soyez assuré d'une chose : les membres de cette Commission interorthodoxe sentent qu'ils travaillent non seulement pour les Eglises qu'ils représentent, mais pour accroître l'unité des deux mondes de l'Orient. En effet, aucun autre corps interorthodoxe de dialogue n'a comme nous le sentiment d'oeuvrer en vue de l'unité, en témoignant d'une manière si réconfortante du rapprochement de deux courants historiques issus pourtant d'une même source : l'Eglise ancienne et indivise des premiers siècles.

Sainteté, je vous souhaite la bienvenue parmi nous.

#### Allocution du pape SCHENOUDA III

Chers frères en Christ,

Je suis très heureux de me trouver, dans cette rencontre aujourd'hui avec vous, chefs d'Eglises, métropolitains, évêques et théologiens. Mon coeur est vivement touché de votre accueil si chaleureux. Je prie afin que votre travail porte des fruits pour l'unité, pour la réalisation de laquelle nous devons tous oeuvrer, cette unité dont non seulement nous avons besoin mais qui devient à l'heure actuelle une urgence. Car notre Seigneur quand Il institua son Eglise, la fit une, elle qui est son Corps Un. Il n'a pas en effet d'autre Corps. Et nous allons vers ce Corps Un que nous devons percevoir dans l'amour et la foi une.

Je déclare ici, devant vous et d'un coeur ouvert, que notre présence ici, ensemble, en ce même lieu, dévoile notre unité dans le même Christ ainsi que l'essence de la foi commune que nous embrassons.

Ainsi vous soumettrai-je les propositions suivantes :

1. Nous sommes prêts à commencer le dialogue en les lieu et temps que vous désignerez, au sujet du thème que vous voulez. Cela est laissé à votre initiative. Mais j'estime que ce que nous ne pouvons laisser à l'initiative de personne est le temps illimité. Car je pense que s'il est bon parfois que nous soyons lents, il est mieux souvent d'accélérer le pas. Cette génération qui porte la responsabilité de l'unité ignore tout de l'avenir. Voilà pourquoi elle doit oeuvrer de toutes ses forces pour réaliser le commandement du Seigneur.
2. Nous pouvons nous entendre sur une formule commune qui exprime l'unique foi en Christ un, parfait quant à Sa divinité et parfait quant à Son humanité entre lesquelles n'eut jamais séparation ne fût-ce qu'un instant ou un clin d'oeil.
3. Le problème des conciles et des saints n'est pas insoluble car malgré notre non-réception du concile de Chalcédoine en 451 on peut considérer que ce qui eut lieu après les trois premiers conciles oecuméniques appartient à la tradition de chacune des Eglises séparément. De cette manière on peut classer les saints comme des saints de l'Eglise universelle ou des saints locaux appartenant à chacune des Eglises séparément.

Je remercie Dieu de m'avoir accordé l'occasion de vous rencontrer pour vous assurer du désir de l'Eglise copte orthodoxe d'entamer avec vous le dialogue officiel dans l'immédiat. De même j'aimerais que notre dialogue passât des conversations non-officielles au stade du dialogue officiel. Dès maintenant je vous communique les noms de nos délégués officiels : S.E. l'Anba Samuel, S.E. l'Anba Grigorio, le Docteur Georges Bebawi. Et nous sommes prêts dès maintenant à entrer en contact avec les autres Eglises orientales non-chalcédoniennes.

Je vous souhaite tout succès dans le travail oecuménique pour le bien de l'Eglise. Et à Notre Seigneur la gloire.

#### REFLEXIONS INTRODUCTIVES DU METROPOLITE CHRYSOSTOME, PRESIDENT DE LA COMMISSION

Vénérables prélats et professeurs qui représentez les Eglises dans cette Commission interorthodoxe de dialogue avec les Eglises anciennes d'Orient.

Au nom de la Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, je proclame l'ouverture des travaux de l'assemblée de cette Commission interorthodoxe.

Au nom de Sa Sainteté le patriarche oecuménique Dimitrios et de son Saint-Synode, je vous salue tous. L'Eglise de Constantinople salue et embrasse, à travers vous, toutes les vénérables Eglises soeurs orthodoxes locales que vous représentez, et vous souhaite la bienvenue dans ce Centre qu'encore une fois elle met au service des Eglises orthodoxes soeurs pour favoriser la cause commune du dialogue et de l'unité.

En ma qualité d'humble président de ce rassemblement - fonction à laquelle vous m'avez appelé il y a huit ans, lors de la première rencontre d'Addis-Abéba - je me mets avec respect et charité à la disposition de chacun de vous, pour que nous réussissions dans l'exercice et l'accomplissement de notre mandat ecclésiastique. Que le Seigneur nous vienne en aide, car notre charge est lourde.

Pères et Frères,

Permettez-moi de résumer le cours de ces huit ans écoulés depuis la création de cette Commission interorthodoxe de dialogue avec les Eglises anciennes d'Orient et de faire un court bilan de l'oeuvre achevée, afin que nous soyons mieux en mesure de tracer en commun les prochaines étapes de notre travail.

Huit ans, c'est beaucoup s'il n'en résulte rien pour lancer le dialogue. Tout au plus, ces années peuvent-elles montrer avec quelle lenteur nos Eglises se sont engagées dans ce dialogue. Cet état de choses laisse beaucoup à désirer.

Mais heureusement il y a le côté positif. En toute objectivité, je peux dire que cette période n'a pas été infructueuse. Tout au contraire.

Comme vous vous en souvenez, à Addis-Abéba, après de longs débats, riches mais parfois âpres, nous avons abouti à une série de résolutions, dont je relève trois : a) la formulation de nos préférences, exprimées en séance plénière, concernant les chapitres du dialogue théologique avec les Eglises anciennes d'Orient considérés comme étant les plus importants de la première étape, tels que : la christologie, l'histoire et la théologie des Conciles oecuméniques, la théologie des Pères de chaque côté, la place des saints respectifs de nos deux familles d'Eglises, surtout pendant la période de la séparation (milieu du 5ème siècle) et leur canonisation, etc. b) la création de deux petites sous-commissions pour rédiger, seules puis ensemble, une liste définitive des thèmes de notre dialogue, conformément aux directives données en séance plénière par notre Commission, et c) l'assurance que paraîtront en temps dû des études préliminaires sur ces questions, faites de part et d'autre. Grâce à Dieu, cette partie substantielle du travail a déjà été effectuée.

Je crois que ces quelques indications suffisent pour montrer le maximum et le minimum atteints durant cette période de travail préliminaire.

J'avoue qu'il y a eu des moments de "marche en arrière" freinant l'avance qui aurait pu être bien plus rapide. N'oublions pas, dans ce domaine, que la plupart des Eglises locales des deux côtés vivent dans des endroits fortement marqués par l'instabilité et l'insécurité. Le dicton est malheureusement vrai, qui dit que la chose ecclésiastique suit le cours de la chose politique. Hélas, la chose politique ne sourit pas toujours à nos Eglises en dialogue. Admettons qu'en plus quelques-unes de nos Eglises ont connu des changements de supérieurs. Cependant, nous avons pu constater, heureusement, que dans chaque cas les nouveaux chefs se montraient aussi loyaux que leurs prédécesseurs à tout ce qui touche au dialogue et à l'unité. En cela je suis reconnaissant - comme vous aussi, je pense - aux primats de nos Eglises de la poursuite fidèle de l'oeuvre entreprise, ainsi que du renouvellement de votre mandat en tant que membres de cette Commission. J'ajoute que des facteurs analogues ont aussi surgi dans la vie des Eglises anciennes d'Orient, secouées parfois par une insécurité et une instabilité non négligeables.

En outre, la question de coordination des deux côtés reste ouverte en ce qui concerne les décisions à prendre, leur concrétisation ainsi que la rapidité mise dans leur exécution.

Ces jours-ci, au stade où nous en sommes dans le dialogue avec les Eglises anciennes d'Orient, notre Commission devra se pencher sur la possibilité de mieux coordonner nos efforts.

Toutefois, en dépit des éléments pas toujours positifs pour le dialogue, l'oeuvre avance.

Si l'on m'interrogeait en ce moment (et il est de mon devoir de répondre à d'éventuelles interrogations de ce genre) pour savoir quel est le cadre dans lequel notre assemblée va se mouvoir ces jours-ci, je dirais - sans anticiper sur votre décision - que le plan d'action serait brièvement mais essentiellement, le suivant :

1. Entendre, en séance plénière, le rapport du secrétaire de la Commission sur les faits et gestes survenus jusqu'ici, ainsi qu'une analyse historique, pragmatique et théologique des documents rédigés par les sous-commissions, et un premier résumé critique de tout le travail préliminaire.
2. Faire le point, dans une discussion libre mais vraiment théologique, des éléments dont nous disposons, et certainement de ces documents rédigés incontestablement avec beaucoup de peine par les deux côtés.

Sur ce point j'aimerais remercier le plus chaleureusement possible les confrères-rédacteurs des rapports orthodoxes, présents et absents, ainsi que les théologiens homologues des Eglises anciennes d'Orient pour leurs propres études, les membres de notre sous-commission et tout particulièrement le secrétaire général, Son

Eminence le métropolite Méthodios d'Aksoum, pour sa précieuse contribution à l'oeuvre réalisée jusqu'à présent.

3. Porter un jugement basé sur des critères théologiques, tout en gardant le respect fraternel envers les vénérables Eglises d'Orient avec lesquelles nous nous trouvons en dialogue, - porter un jugement, dis-je, et prendre une décision sur la suffisance ou non de la partie préliminaire du dialogue exécutée de la façon susmentionnée, sans oublier que les documents et leur expression théologique ne représentent pas une des phases finales du dialogue, mais une de ses exigences. Car les documents de base sont une condition essentielle de toute présentation rudimentaire de l'histoire, de la problématique, des données bibliques et patristiques concernant chaque thème, de la possibilité réelle, enfin, de formuler d'une manière concise les thèses et les opinions valables des diverses Eglises en dialogue. Les documents de base sont des éléments d'une "provocation positive" dans le dialogue. Les partenaires du dialogue emploient les documents de base. Le dialogue est le résultat de ceux-ci ; car documents, dialectique du dialogue et contribution des partenaires du dialogue mènent à la discussion, l'herméneutique, la compréhension et l'assimilation de la Vérité singulière, qui remplit ceux-ci tout en les dépassant.
4. Si notre Commission juge suffisants ces documents de base, donc suffisante toute l'oeuvre préparatoire, elle doit le déclarer à nos Eglises mandataires, afin d'avoir la bénédiction nécessaire pour considérer le dialogue comme entamé, et pour le programmer.
5. Quant à l'évolution future du dialogue, je crois qu'il faudrait de toute façon consacrer une partie de nos sessions à la mise en place de certains détails. Aussi notre Commission et nos Eglises, ainsi que les Eglises avec lesquelles nous sommes en dialogue, sauront comment s'y prendre pour structurer, coordonner et continuer notre dialogue, sans qu'il y ait des bavures.

Il va de soi que nos efforts de ces jours pourront bien porter sur une prise de conscience de tout ce qu'il s'est déjà passé, se passe, pourrait ou devrait se passer, soit en rapport avec notre dialogue, soit indépendamment de lui. L'Orthodoxie dialogue librement, mais d'une manière aussi réfléchie que libre, étant résolue à soupeser tout ce qui pourrait s'avérer être un élément constructif du dialogue.

Pères et Frères,

Voici donc en bref les réflexions introductives que votre président adresse à l'assemblée. Des réflexions, uniquement. C'est vous qui, corporellement, déciderez de leur utilité. Toute modification du plan prévu n'est pas seulement loisible, mais même désirable.

Que le Paraclet soit parmi nous, au cours des travaux de ces jours que j'estime importants, sinon concluants, pour le dialogue. Que les chefs de nos Eglises veillent bien prier pour notre oeuvre. Dans le respect et la charité réciproques, vaquons à notre travail d'un pas déterminé, constructif et diligent, voué au service des visées et des intérêts de la sainte Eglise du Christ. Amen.

#### DECISIONS

La Commission interorthodoxe pour le dialogue avec les Eglises anciennes d'Orient, s'est réunie en plénum dans le Centre orthodoxe du Patriarcat oecuménique à Chambésy, du 7 au 11 février 1979. Elle a entendu le rapport détaillé du secrétaire de la Commission sur l'oeuvre qui a été accomplie dans le cadre de la préparation de ce dialogue important au cours de la période suivant sa précédente réunion. Elle a aussi évalué les décisions et les rapports de la sous-commission de travail et de coordination, nommée par elle, pour la préparation en général du dialogue et plus particulièrement pour la sélection de ses thèmes, sur les textes

préparatoires rédigés sur chaque thème, ainsi que sur le reste des décisions prises en commun avec la sous-commission respective des Eglises anciennes d'Orient.

Après ce travail, la Commission interorthodoxe a décidé ce qui suit :

1. En conformité avec la décision de la Ière Conférence panorthodoxe préconciliaire (Chambésy, 1976) concernant l'intensification du dialogue avec les Eglises anciennes d'Orient et partant du désir unanimement constaté dans la présente réunion que le dialogue commence dorénavant officiellement au niveau interorthodoxe et au niveau interoriental, comme c'est aussi le cas pour d'autres dialogues parallèles - un désir commun et diffus dans le sein de nos Eglises et les âmes du peuple de Dieu des deux côtés, dans cet Orient qui est le nôtre - la Commission a décidé que le dialogue soit dès à présent considéré comme pouvant commencer définitivement et à l'échelle la plus haute de représentativité des deux côtés. Le début officiel se fera par une réunion commune des Commissions respectives en un lieu et un temps qui seront proposés par la suite.
2. Cette décision de la Commission interorthodoxe sera soumise d'une manière appropriée aux Eglises orthodoxes ainsi qu'aux Eglises anciennes d'Orient.
3. Comme thèmes de ce dialogue, dans cette première phase, sont retenus les trois thèmes suivants, fixés dans les décisions communes des deux sous-commissions respectives (Addis-Abéba, 1975) :
  - a) La personne du Christ selon l'enseignement de saint Jean Damascène.
  - b) La personne du Christ selon l'enseignement de Sévère d'Antioche.
  - c) La christologie des Conciles.
4. Le travail préparatoire accompli jusqu'ici principalement en textes liminaires, mais aussi d'une manière plus générale en discussions théologiques, études et autres éléments, a été considéré comme suffisant pour l'inauguration du dialogue.

Pour quelques éléments encore manquants, surtout en études préparatoires, de la part des Eglises anciennes d'Orient, il est décidé que le secrétariat de cette Commission interorthodoxe s'occupe de ce sujet afin d'assurer la contribution de ces Eglises au dialogue par des textes préparatoires respectifs et nécessaires pour la présentation équilibrée des positions et opinions des deux parties.
5. Du point de vue orthodoxe, le dialogue théologique, selon ce qui a été préalablement décidé, sera mené aussi dans la suite par la présente Commission interorthodoxe qui a dès le début été une Commission nommée ad hoc pour le dialogue. De la part des Eglises anciennes d'Orient, celles-ci seront invitées à désigner chacune, le plus vite possible, ses propres représentants afin que la Commission interorientale respective pour le dialogue soit à son tour constituée. On exprime la certitude que les Commissions respectives seront pleinement représentatives des deux côtés, c'est-à-dire des Eglises orthodoxes et des Eglises anciennes d'Orient.
6. Les Eglises anciennes d'Orient seront aussi priées de procéder dès la constitution de leur propre Commission à ce qui sera nécessaire afin qu'il y ait respectivement un président et un secrétaire de celles-ci. Ceux-ci, en commun accord, en contact et en collaboration avec le président et le secrétaire de la Commission interorthodoxe, coordonneront leurs activités pour faire avancer les points de détail, d'organisation, de procédure et d'autres encore de ce dialogue.
7. Au cours du dialogue il sera possible de demander la présentation d'une déclaration commune d'enseignement dogmatique de l'autre partie toutes les fois qu'il serait évident qu'il n'y a pas de conception unique et d'acceptation de l'enseignement théologique proposé de la part des dialogants. (Cela afin d'éviter tout risque en tant que tel d'un pluralisme d'opinion dans l'une et même partie).
8. Le dialogue sera en principe et dans sa continuation un dialogue à un niveau interorthodoxe et interoriental. Cela n'exclut pas la recherche et la mise en oeuvre, de la part des Eglises locales, de manières et de moyens qui seraient utiles

dans des cadres locaux, bilatéraux ou même multilatéraux, pour l'avancement des relations fraternelles et pour la promotion de la recherche et pensée théologiques, pour l'utilité du dialogue majeur déjà amorcé et pour l'unité finale des deux Eglises.

9. Comme temps de la convocation, notre Commission interorthodoxe propose la fin de cette année 1979 ou le début de l'année 1980. On a proposé plusieurs lieux de réunion ; si pour une raison quelconque de nature pratique ou d'organisation, d'autres lieux ne sont pas jugés convenables, notre Commission propose pour la première réunion des deux Commissions du dialogue le Centre patriarcal de Chambésy.
10. Etant donné que certaines Eglises orthodoxes ont déclaré au secrétariat pour la préparation du Saint et Grand Concile par leurs représentants, à la lère Conférence panorthodoxe préconciliaire, qu'elles assument l'étude du thème "Relations des Eglises orthodoxes avec les Eglises anciennes d'Orient", thème inclus dans le huitième point de l'ordre du jour du Saint et Grand Concile, intitulé "Relations des Eglises orthodoxes avec le reste du monde chrétien", il a été décidé que le secrétariat pour la préparation du Saint et Grand Concile soit prié d'informer aussi notre Commission sur ces travaux en lui envoyant, afin de faciliter son travail, les rapports qu'il recevra de la part des très saintes Eglises orthodoxes sur ce thème.

Selon les décisions panorthodoxes concernant la méthodologie et la procédure de la préparation du Concile, après l'envoi des études au secrétariat et leur soumission par lui aux Eglises orthodoxes locales, la Commission interorthodoxe préparatoire se réunit pour formuler le point de vue orthodoxe commun sur chacun des thèmes de l'ordre du jour. C'est pourquoi il est souhaitable qu'inversement, notre Commission envoie au secrétariat pour la préparation du Concile le matériel qu'elle recevra de son côté ; cela afin de faciliter le travail de la Commission interorthodoxe pour la préparation du Concile sur ce thème concret des "Relations des Eglises orthodoxes avec les Eglises anciennes d'Orient".

Texte grec dans ABBA SALAMA, X, 1979, p. 353-356.

#### COMMUNIQUE

Toujours fortement intéressée à promouvoir la collaboration et l'unité des Eglises en général, l'Eglise orthodoxe a entamé le dialogue théologique avec les Eglises anciennes d'Orient, studieusement préparé depuis 1971.

C'est pour ce faire que la Commission interorthodoxe de dialogue avec les Eglise anciennes d'Orient s'est réunie au Centre orthodoxe du Patriarcat oecuménique à Chambésy, du 7 au 11 février de cette année, avec la participation d'une délégation de presque toutes les Eglises orthodoxes.

Lors de l'ouverture de ses travaux, l'assemblée a eu l'honneur et la joie d'accueillir, de saluer et d'entendre Sa Sainteté, le patriarche copte Schenouda III et de lui faire part de ses réflexions utiles sur le dialogue. Son passage a fait souligner encore une fois, de part et d'autre, et avec compétence, la nécessité du dialogue et de la collaboration entre l'Eglise orthodoxe et les Eglises anciennes d'Orient.

Cette réunion de la Commission a été importante et concluante pour le dialogue.

Du côté orthodoxe, on espérait atteindre deux objectifs grâce à cette assemblée : d'une part, accélérer le dialogue et en structurer les étapes suivantes ; d'autre part, émettre des réflexions et des propositions concrètes à l'égard du partenaire dans le dialogue.

Le temps écoulé jusqu'à ce jour peut sembler long. Cependant il a été fructueux

de tous les points de vue. Plus que jamais, on prend conscience, dans le domaine de la Tradition orientale, du besoin d'une expression conjugée de cette tradition envers l'ensemble du monde chrétien. La Commission interorthodoxe, connaissant cette attente générale, a essayé d'y répondre.

L'assemblée avait pour tâche :

1. de faire le point sur le travail préliminaire réalisé en vue du dialogue ;
2. de se documenter sur les travaux et les décisions réalisés, soit séparément soit en commun, par les deux sous-commissions de travail et de coordination des aspects partiels du dialogue ;
3. de statuer sur les documents de base qui lui étaient soumis par les sous-commissions, concernant les premiers thèmes du dialogue (les grands moments de la christologie), et
4. de décider quand auront lieu l'ouverture officielle et la poursuite du dialogue.

Des propositions diverses et des rapports ont été discutés. La Commission interorthodoxe a accepté de les étudier, puis a décidé d'informer dûment les Eglises sur les étapes suivantes du dialogue, qu'elle a formulées de son côté.

Après la mise au courant des Eglises, il s'ensuivra, naturellement, la nomination par les Eglises anciennes d'Orient de leurs représentants, pour constituer d'une manière analogue la Commission interorientale de dialogue. A ce moment les deux Commissions pourront se rencontrer, où et quand les présidents respectifs le voudront, le dialogue ayant commencé en fait et en substance.

La Commission interorthodoxe, en instituant une procédure aussi rapide qu'efficace, pense répondre au désir correspondant des vénérables Eglises anciennes d'Orient qui, par la bouche de leurs instances les plus compétentes, ont exprimé le vœu ferme de leurs Eglises d'entrer en dialogue avec l'Eglise orthodoxe.

Ceci veut dire que les deux partenaires sont prêts à affronter les obstacles à leur collaboration, à l'édification de l'unité entre elles, ainsi qu'au renforcement de la paix sur tous leurs territoires.